



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunion du :	13 juin 2025
à :	19h
Lieu :	Orléans, Faculté STAPS

Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue Centre-Val de Loire
--------------	--

Présents :

Comité de Direction :

MM. Antonio TEIXEIRA, Patrick BASTGEN, Jacques BLANCHET, Michel REBRIOUX, Dominique BOUSSARD, Hervé GARRIGUES, Sébastien GIRARD, Sébastien SALMON (District 28), Marc TOUCHET (District 36), Laurent LEGENDRE (District 37), Philippe GALLE (District 41), Benoît LAINE (District 45).

District 18 :

M. Vincent BAULANDE et Mme Gwendoline DUFRAIGNE JACQUIS

District 28 :

M. Daniel BICHETTE

District 36 :

MM. Frédéric BEAU, Michel LAVENU, Pascal MASSET, Jean-Michel MORIN, Francis PAIN, et Mmes Marie-Laure GABILLAUD, Marie-Christine MORIN, Marie-Laure PIGET

District 37 :

MM. Jacky BERTELOT, Éric DENIAU, Jean-Claude GILLET, Nicolas MOREAU, Maurice VERNEAU et Mmes Géraldine CECROPS, Martine CHEVALLIER.

District 41 :

M. Christophe ECHARDOUR

District 45 :

MM. Denis ARCHEREAU, Gilles BERTRAND, Alain BOULLIER, Tony FRICARD, Christian GIROUX, René GRANDJEAN, Jacky JOANNET, Jean-Marc PHELUT, Jérôme POTHIER, Jean-Paul SENE, Benoît THURIOT et Mme Dominique BOUSSARD

Clubs :

Nationaux :

O. CHINON CINAIS (représentant : M. Dominique BRUNET)
F.C. DE L'OUEST TOURANGEAU (représentant : M. MORIN)
BLOIS F.41 (représentant : M. François JACOB)
BOURGES FOOTBALL CLUB (représentant : M. CHARPY)
ESPE.S. DU MOULIN BOURGES (représentant : M. David BARBOSA)
C'CHARTRES FOOTBALL (représentant : Arnaud GEUFFROY)
U.S. CHATEAUNEUF S/LOIRE (représentant : Thomas SERGE)
LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX (représentant : Mme Clémentine CHARRAUD)
F.C. DE MONTLOUIS (représentant : M. Gilles MICHAU)
U.S. ORLEANS (représentant : M. Jean GADIER)
SOLOGNE OLYMPIQUE ROMORANTIN (représentant : M. RATON)
ST PRYVE ST HILAIRE F.C. (représentant : M. NARDINET)
VIERZON F.C. (représentant : Ms : SAMPSON et POUPAT)
VINEUIL SP. (représentant : Daniel BERTRAND)

Régional 1 :

J3 SP. AMILLY (représentant : Mme Sylvette DECHAMBRE)
F.C. DEOLOIS DEOLS (représentant : Mme Sébastien LEBEAU)
F.C. DROUAIS DREUX (représentant : M. Ahmed BELLAHOUEL)
U.S MONNAIE (représentant : M. José ROZEC)
ET. BLEUE ST CYR S/LOIRE (représentant : M. Nicolas CLOAREC)

Régional 2 :

SP.C AZAY LE RIDEAU (représentant : M. Dominique BRUNET)
A.S DES PORTUGAIS BOURGES (représentant : M. Patrick GOMES)
AM. EPERNON (représentant : Mme Maryline DERNON)
F.C. ML INGRE (représentant : M. Jacky PEREZ)
U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS (représentant : M. Joël JUSTE)
S.C. MALESHERBOIS FOOTBALL (représentants : Ms. BADIASHILE MUKINAYI / TACCORI)
ENT.S. MAINTENON PIERRES F. (représentants : Ms. BEAUDRON/COCHELIN)
O. PORTUGAIS MEHUN S/ YEVRE (représentant : M. Jean-Philippe CARNEIRO)
U.S. MER (représentant : M. Daniel BERNARD)
C.A.M. MONTRICHARD (représentant : M. Matthieu BESNARD)
LE RICHELAIIS FOOT (représentant : M. Bruno LISSOIR)
F.C. ST DOULCHARD (représentant : M. Paul HERRERO)
STE MLE O.C. ST JEAN DE BRAYE (représentant : M. Jean-Paul MARCHAL)
ETOILE SPRTIVE TROUY (représentant : M. David BARBOSA)

Régional 3 (POULES A et B) :

U.S. ARGENTON LE PECHEREAU (représentant : M. Franck MARTIN)
GAZELEC S. BOURGES (représentant : M. Stéphane DUBOST)
U.S CHARENTON DU CHER (représentant : M. Jean-Marie DEMILLIER)
SAINT GEORGES DESCARTES (représentant : M. Dominique BRUNET)
F.C. DIORS (représentant : M. Richard LINDE)
U.S LE BLANC (représentant : M. Jean-François GRANGENEUVE)

U.S. LE POINCONNET (représentant : M. Vincent CHENOT)
U.S.A. LURY S/ARNON (représentant : M. Christophe LIMOGES)
U.S. MONTGIVRAY (représentant : M. Gauthier FLORIAN)
U.S. MLE OLIVET (représentant : Mme Frédérique PAON)
U.S. REUILLY (représentant : M. Frédéric MOREAU)
F.C. ST AMAND ORVAL (représentant : M. Alain RENAUDOT)
C.A. ST LAURENT NOUAN LA FERTE ST CYR FOOTBALL (représentant : M. Philippe SIMON)
SP. C. VATAN (représentant : M. Jérôme GUILLEMOT)

Régional 3 (POULES C et D) :

AVANT-GARDE BOIGNY CHECY MARDIE (représentant : M. Jean-Claude MERCIER)
DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN (représentant : M. Freddy VAUTELIN)
NEUVILLE SPORTS (représentant : M. Benoist LEVESQUE)
ENT.S. NOGENT LE ROI (représentant : M. Arnaud GEUFFROY)
A.S. CHOUZY – ONZAIN (représentant : M. Gilles LEROUX)
C.A. PITHIVIERS (représentant : M. Fouad LAAREJ)
F.C. ST GEORGES S/ EURE (représentant : M. Gérard GILLET)
U.S. VENDÔME (représentant : M. Damien GIRAULT)
ET.S. LA VILLE AUX DAMES (représentant : M. Alexandre BOIREAU)
F.C. MANDORAIS (représentant : M. Thierry LIPPERT)

Régional 1 Féminin et Régional 2 Féminin :

A.S. CHAILLES CANDE 99 (représentant : Philippe SIMON)
F.C. BAS BERRY (représentant : Vincent CHENOT)
ENT G.C TOUVENT CHATEAUROUX (représentant : M. Richard LINDE)
U.S. CLOYES DROUE (représentant : M. Sandro Jean-Didier EDJA)
R. LA RICHE TOURS (représentant : M. Jean-Claude MORIN)
R.C. BOUZY LES BORDES (représentant : M. Alain NONNET)
AV. ST AMAND LONGPRE (représentant : M. Gilles LEROUX)

D2 Futsal & Régional 1 Futsal Toshiba :

FUTSAL CLUB BLOIS 41 (représentant : M. Mohammed YAHYAOUÏ)
BRACIEUX FUTSAL (représentant : M. François JACOB)
CHATEAUROUX METROPOLE F.C. (représentant : M. Mohammed YAHYAOUÏ)
ORLEANS METROPOLE ACADEMIE (représentant : Chafik KOUCHANE)

Jeunes Masculin et Féminin :

FOOTBALL CLUB ETOILE DE CHATEAUROUX (représentant : M. Hugo LEFEBVRE)
U.S. CHITENAY CELETES (représentant : M. Philippe MANIAGO)
ET.S LOGES ET FORET (représentant : Mme Emilie DELERAT)
JARGEAU ST. DENIS F.C. (représentant : Mme Marie-France WESSE)
A.S.P LA CHAUSSEE ST VICTOR (représentant : M. Patrick CHEVET)
CHER SOLOGNE FOOTBALL (représentant : M. Vincent ROUSSELET)

Excusés :

Comité de Direction :

MM. Claude TISSIER, Mounire LYAME, Maurice BOUQUET, Bruno MARTINS, Hervé PORTENSEIGNE, Marc TERMINET (District 18), et Mme Fatima Balsa

District 18 :

MM. Emmanuel AGEORGES, Frédéric CORDEAU, Bruno DUCREUX, Patrick FOICHER, Raymond LANGERON, Benjamin TINAT et Mmes Isabelle BLANCHARD, Karine SCALMANA

District 28 :

MM. Gaëtan BESNIER, Michel JAMIN et Mme Christine DIARD-BRETECHE

Clubs :

Régional 1

FC CHAMBRAY

C.S MAINVILLIERS FOOTBALL

U.S MUNICIPALE SARAN

F.C. ST JEAN LE BLANC

Régional 2 :

CERC. ML POST. SCOL.J. FERRY FLEURY

AM. DE LUCE FOOTBAL (représentant : Ms. TOURE et RIBEIRO)

U.S. MUNICIPALE MONTARGIS FOOTBALL (représentant : M. Cyril MARTINI)

ACP TOURS (représentant : M. Miguel TAVARES)

Régional 3 (POULES A et B) :

ALLIANCE C.S BUZANCAIS

A.S. MONT

Régional 3 (POULES C et D) :

A.C. AMBOISIEN

A.F.C. BLOIS 1995

A.S. CONTRES

U.S. DAMPIERRE EN BURLY

A. CLUB SPORTIF DREUX DE FOOTBALL

Régional 1 Féminin et Régional 2 Féminin :

A.S. SOULANGIS

U.S ST SOLANGE

A.S SUEVRES

F.A. ST SYMPHOTIEN TOURS

D2 Futsal & Régional 1 Futsal Toshiba :

ASSOCIATION SPORTIVE DE BLOIS

DREUX FUTSAL CLUB

ORLEANS FUTSAL

ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE PITHIVIERS FUTSAL

Jeunes Masculin et Féminin :

F.C. VAL DE CHER 37

F.C.O ST JEAN DE LA RUELLÉ

U.S ST PIERRE DES CORPS

A. ESCALE F. ORLÉANS

INTERVENTION DE M. Antonio TEIXEIRA, PRÉSIDENT DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous, je tiens à m'excuser auprès de celles et de ceux que je n'ai pas pu saluer.

Je vous remercie toutes et tous d'avoir bien voulu prendre de votre temps pour assister ce soir à notre Assemblée Générale d'été.

Permettez-moi avant toute chose d'avoir une pensée pour tous nos licenciés (Dirigeants, Dirigeantes, arbitres, Joueuses, joueurs) décédés depuis notre dernière Assemblée Générale du mois d'octobre dernier et d'exprimer à cette occasion toute notre compassion et notre solidarité à leurs familles et à leurs amis face au drame qu'ils ont pu vivre ou qu'ils vivent encore dans leur chair.

Je demande qu'on observe tous ensemble une minute de silence !

Merci.

Monsieur Le Co-Président du CROS, Cher Abdoul ABDALLAH

Chers Collègues des Comités Directeurs de la Ligue, des districts, des clubs, que vous soyez dirigeant, arbitre, joueur, salarié,

Chers amis,

Quel plaisir de se retrouver après une saison qui a été encore très palpitante dans son déroulement et indécise jusqu'au coup de sifflet final pour déterminer les clubs accédant au niveau supérieur et malheureusement ceux qui sont rétrogradés aux niveaux inférieurs.

Heureusement que vous aviez voté lors de l'Assemblée de juin dernier la modification pour deux saisons d'une poule R1 à 14 afin d'enrayer une hémorragie importante dans nos championnats compte tenu de la réforme des championnats nationaux et cela nous donne raison de vous l'avoir proposé car comme malheureusement nous l'avions anticipé il a eu 4 descentes en N3.

Concernant notre saison 2024/2025 je noterai trois axes que je vais détailler.

Un point sur les licenciés, sur les incivilités qui ont un impact sur les résultats de nos championnats et vous détailler certains engagements que nous avons pris lors de notre élection en octobre dernier.

Nous ferons aussi un point sur l'acquisition des installations de la « Petite Mérie » et l'avancement de notre Projet au cours de cette Assemblée.

Je vais vous développer ces différents points :

Les Licenciés :

Cette saison nous avons atteint les 89 581 licences soit **une baisse de 2,20%** par rapport à la saison dernière qui était une année record où nous avons atteint les 91632 licences.

La baisse est de 1,60% pour les féminines et de 2,3% pour les masculins.

Les différents chiffres par catégories :

- **Les Dirigeants** => + 0,5% et les Dirigeantes => + 3,3%
- **La Licence volontaire** assimilées à des Dirigeants => + 32,6% de femmes et + 21,6% d'hommes,
C'est plutôt une très bonne nouvelle car nous avons besoin de l'ensemble de ces bénévoles pour faire fonctionner nos Clubs !
- **Les Arbitres** => + 5,1% masculins et + 8,8% de féminines, c'est une bonne nouvelle et nous espérons surtout en fidéliser un maximum afin de pouvoir augmenter ce nombre.
- **Les Educateurs** => Une hausse de 3,7% d'éducatrices et en revanche une baisse de 1,5% chez les éducateurs.
- **Le Football Loisir** => + 13% masculins et + 28,2% de féminines, est-ce la pratique du foot en marchant qui se développe avec l'arrivée de nombreuses féminines !
- **Le Futsal** => + 9,9% masculins et + 45% de féminines avec la création de nouveaux championnats,
- **Et nos seniors** => et bien malheureusement nous continuons d'en perdre chez les masculins – 1,2% mais nous enregistrons une hausse de 3,30% chez nos féminines.
- **Les jeunes** => c'est le plus inquiétant et c'est une principale cause de la principale baisse de nos licences. En effet le football d'animation enregistre une perte de 8,12% pour les petits et de 14,9% chez les petites ! est-ce l'effet des JO qui aurait orienté leur choix vers d'autres disciplines ? soyons attentifs à l'orée de cette nouvelle saison.

Nous savons que vous faites le nécessaire pour mieux les accueillir, pour former vos éducateurs et pour donner du plaisir à vos adhérentes et adhérents.

Soyez-en remerciés du plus profond du cœur. Et notre travail, à nous la Ligue avec nos Districts, c'est de vous mettre dans les meilleures conditions, de vous accompagner et de vous aider sur ce chemin.

Je voudrais aussi faire un rappel concernant l'encadrement de vos équipes de jeunes.

Je vous demande d'être vigilant sur les éducateurs ou parents accompagnant vos licenciés car malheureusement cette saison nous avons effectué **19 retrait/interdiction** de licence et **3 dossiers en attente**.

Ces personnes étaient sous l'interdiction d'encadrer des enfants car ils étaient fichés sur leur casier judiciaire B2 pour des actes pouvant-être des violences sexuelles ! c'est un travail de coopération avec les services de l'état.

Afin d'éliminer ces éventuels prédateurs je vous encourage à licencier les personnes encadrant ou accompagnant vos équipes de jeunes avec au moins une licence « **VOLONTAIRE** » car celle-ci est vérifiée par les services de l'état comme pour les éducateurs et Dirigeants.

Merci pour votre vigilance dans l'intérêt de nos enfants et petits-enfants, nous devons les protéger.

Les Incivilités :

Cette saison nous pouvons malheureusement constater une hausse des incivilités de **4,2%** soit 1009 sanctions infligées pour 968 lors de la dernière saison dans les motifs comptabilisés pour la licence à points.

Dans ces incivilités, la plus significative est l'augmentation de **26,3%** envers des officiels et pour les motifs de => **Comportement blessant, grossier, injurieux, intimidant ou obscène.**

Cela n'est plus tolérable et j'ai une pensée pour les deux arbitres agressés dans les championnats départementaux.

Devant ces comportements la Ligue a mis en place un groupe de travail et de réflexion avec l'ensemble des acteurs de notre football pour les enrayer par la sensibilisation ou par le renforcement des sanctions entre autres.

Grâce à leur réflexion certains axes de travail ont été proposés par mon intermédiaire au Groupe de travail initié par notre Fédération car je participe à celui-ci.

En effet la Fédération a mis en place un groupe de travail pour initier un plan de
« **LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LES INCIVILITES SUR ET AUTOUR DES TERRAINS** ».

L'ambition de plan et de ce groupe de travail est de **MIEUX DÉTECTER, PRÉVENIR ET TRAITER LES ACTES DE VIOLENCES ET D'INCIVILITÉS À TRAVERS UN ENSEMBLE D' ACTIONS** répartis en 6 items :

- **1 - MIEUX RECENSER LES ACTES D'INCIVILITES ET DE VIOLENCES DANS ET AUTOUR DES STADES,**
- **2 - RENFORCER LA PREVENTION ET LA SENSIBILISATION**
- **3 - MIEUX PROTEGER ET ACCOMPAGNER LES ARBITRES**
- **4 - RENFORCER LES SANCTIONS**
- **5 - RENFORCER LA COOPERATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS**
- **6 - ACCOMPAGNER LES CLUBS EN DIFFICULTÉ**

Des mesures prioritaires issues de ces items et de la proposition de ce groupe de travail seront annoncées dès demain par le Président de la Fédération lors de l'Assemblée Fédérale à Clairefontaine avec une application pour certaines mesures dès la saison prochaine.

Une communication sera effectuée sur ces sujets.

Dans les mesures que nous avons déjà mis en place, Patrick notre Secrétaire Général reviendra tout à l'heure sur l'application de la « Licence à points » et de ses effets.

Mais il y a aussi le « Bonus » !

Je le pense très sincèrement et bien tant mieux car comme vous pourrez le constater l'application de ces mesures a aussi des effets bénéfiques sur les classements et l'état d'esprit sur les rencontres qui rend l'arbitrage un peu plus serein et surtout lors des cinq dernières journées.

En effet grâce au bonus il a eu des modifications au classement et cela aurait pu aussi les modifier encore plus si des clubs avaient eu un meilleur comportement.

Un exemple : L'US REUILLY (R3-Poule B) : grâce à ces 2 pts de Bonus il passe de la 10^{ème} à la 9^{ème} place et cela va permettre à cette équipe de se maintenir à ce niveau, en faisant partie des meilleurs 9^{èmes} au Fair-play.

2 / Il y a aussi les Clubs pour lesquels les points de Bonus auraient pu modifier leur classement :

Dans cette catégorie, je souhaitais mettre en avant le fait que, si des équipes s'étaient mieux comportées, cela aurait pu avoir une incidence sur leur classement :

- En R2 2 équipes sont à égalité sportivement à la fin du championnat. Celui accédant bénéficiant toutefois d'un meilleur goal-avérage particulier (AZAY CHEILLE) et bénéficie d'un point de Bonus tandis que le second (SMOC ST JEAN DE BRAYE) n'en bénéficie d'aucun. Si ce club avait bénéficié de 2 pts de bonus ou +, le club serait monté en R1 à la place de l'accédant (AZAY CHEILLE).
- Cela vaut également pour le maintien : ACS BUZANCAIS en R3 : le club descend en terminant 10^{ème}, ne bénéficiant d'aucun point de Bonus et se fait doubler au classement par l'US REUILLY

3 / Clubs maintenus grâce au Fair-play :

- En Régional 2, il n'y a pas d'incidence cette saison car, du fait de la liquidation judiciaire du Tours FC, le moins bon 9^{ème} au Fair-play va être repêché ce qui signifie qu'il y aura (seulement) 3 descentes par Poule
- En Régional 3, le Fair-play va permettre à 3 équipes classées 9^{ème} d'être maintenues à ce niveau. Conséquence : la moins bonne équipe au Fair-play classée 9^{ème} descend en D1 (AZAY CHEILLE 2).

D'où l'intérêt d'être vigilant et de prôner les bons comportements au sein de nos Clubs et ce **combat c'est notre combat à tous.**

Pour la saison 2025/2026

Nos projets et nos futures actions sont nombreux et nous souhaitons coller à notre plan d'actions qui vous a été présenté au mois d'octobre.

Mais je vous fais part que de trois points car nous aurons l'occasion d'évoquer l'avancement de nos engagements lors de réunions à venir et à l'AG du mois de novembre.

⇒ La dotation aux Clubs.

Comme nous nous étions engagés nous essaierons de dégager une somme chaque saison pour financer des dotations aux Clubs.

Je peux vous annoncer que dès la rentrée nous financerons 1 tablette pour la nouvelle de la FMI pour l'ensemble des clubs de la Ligue qui ont au minimum une équipe de jeunes U13G ou U13F.

Cette dotation représente un investissement d'environ 55 000€.

⇒ Une Permanence juridique pour les clubs

Comme nous nous étions aussi engagés nous mettons en place avec un Cabinet d'Avocats une permanence afin de vous apporter des conseils sur des problématiques juridiques bien précises.

Attention ce cabinet ne vient pas remplacer le soutien que notre service juridique peut vous apporter.

- A raison d'une fréquence et d'un volume horaire qui sera déterminé, les clubs relevant de la Ligue pourront prendre rendez-vous, en visioconférence, avec les avocats du cabinet sur un sujet de droit en relation avec leurs activités.
- Cette assistance ne pourra pas concerner des sujets susceptibles d'impliquer la Ligue (ex. sujet relatif à une procédure disciplinaire engagée par la Ligue contre le club concerné), mais seulement des sujets en lien avec leur activité et extérieurs aux instances (ex. problème avec un salarié, une collectivité, un prestataire, conseil sur les statuts, sur la tenue de leur assemblée, les conflits avec un membre, etc.).
- Il ne s'agit que de conseils. Toute prestation autre nécessitant la rédaction de documents, la représentation en justice ou la gestion d'une relation avec la partie adverse sera hors forfait et éventuellement assumée par le club.

Par expérience, une heure de rendez-vous avec un club nécessite par la suite en moyenne trois heures de travail de recherche, de suivi et de restitution.

Vous recevrez un mail d'explication de ce process avec leurs coordonnées courant juillet.

⇒ **Le Collège des clubs**

Lors de la présentation de notre Projet nous vous avons et nous avons l'ambition de créer et composer un collège de Présidents de clubs régionaux et départementaux pour un dialogue direct et assidu avec vous et vous faire participer à nos réflexions, comme les calendriers, le choix des dotations aux clubs, les modifications réglementaires, si la pratique du football est adaptée aux différentes catégories, etc....

Certains se sont déjà positionner mais nous ne sommes pas au complet et nous souhaitons que vous puissiez nous rejoindre.

Un rappel sur son fonctionnement et sa composition :

Son Fonctionnement :

- Le fonctionnement repose sur une implication volontaire et sur des engagements réciproques ?
- La fréquence des réunions est à minima trimestrielle,
- La désignation d'un secrétaire de séance et la rédaction d'un compte-rendu de réunion sera rédigé.

La composition définie :

- Le représentant élu des clubs nationaux et son suppléant (élection début de saison 2025/2026)
- Un représentant des clubs évoluant en Régionale 1
- Deux représentants des clubs évoluant en Régionale 2
- Quatre représentants des clubs évoluant en Régionale 3
- Six représentants des clubs évoluant en District, un par district
- Un représentant des clubs féminins
- Un représentant des clubs de futsal

Les Clubs dont une équipe de jeunes évolue en championnat régional seront privilégiés.

Nous allons vous resolliciter par un appel à candidatures dès le mois prochain et nous vous attendons.

Avant de terminer je souhaitais que le Représentant des arbitres, Mounire LYAME qui ne pouvait pas être présent car nous avons la réunion annuelle des arbitres en ce moment en Eure-et-Loir puisse vous dire quelques mots.

Un premier bilan de notre plan d'actions sur l'arbitrage vous sera présenté lors de l'AG de novembre.

⇒ On écoute son message vidéo

Voici ce que je voulais vous dire en préambule de cette Assemblée et je peux vous assurer, c'est que les élus de la Ligue et leurs salariés sont motivés pour **VOUS SERVIR AU MIEUX ! Et surtout tenir les engagements que nous prenons envers vous et je m'y engage car vous nous avez apporté votre confiance.**

Je déclare l'Assemblée Générale ouverte.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Merci à nos partenaires

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



CROS
CENTRE
VAL DE LOIRE

NOS PARTENAIRES MAJEURS



NOS PARTENAIRES



NOS MÉCÈNES





Permanence juridique pour les clubs

- Mise en relation entre les clubs et le cabinet d'avocat
- Cette assistance ne pourra pas concerner :
 - **des sujets susceptibles d'impliquer la Ligue (ex. sujet relatif à une procédure disciplinaire engagée par la Ligue contre le club concerné)**
- Cette assistance concernera :
 - **seulement des sujets en lien avec leur activité et extérieurs aux instances** (ex. problème avec un salarié, une collectivité, un prestataire, conseil sur les statuts, sur la tenue de leur assemblée, les conflits avec un membre, etc.).
- Il ne s'agit que de conseils. Toute prestation autre nécessitant la rédaction de documents, la représentation en justice ou la gestion d'une relation avec la partie adverse sera hors forfait et éventuellement assumée par le club.



Conseil des clubs

Objectif :

L'objectif est de créer une concertation entre les clubs nationaux, régionaux et départementaux (jeunes et seniors) avec la Ligue Centre-Val de Loire de Football.

L'opportunité est d'ouvrir les débats sur toutes les pratiques des footbolls au sein du territoire régional, d'écouter les attentes, de recueillir des idées, de donner la possibilité d'être force de proposition, de construire des projets pour nous aider à bâtir l'avenir du football régional.



Conseil des clubs

La composition :

- Le représentant élu des clubs nationaux et son suppléant
- Un représentant des clubs évoluant en Régional 1
- Deux représentants des clubs évoluant en Régional 2
- Quatre représentants des clubs évoluant en Régional 3
- Six représentants des clubs évoluant en District, un par district
- Un représentant des clubs féminins
- Un représentant des clubs de futsal

Mesdames et Messieurs, Bonsoir,

Je tenais tout d'abord à excuser mon absence, parce que je suis actuellement avec les arbitres pour leur réunion annuelle.

Je voulais faire avec vous un premier point avec vous sur le projet régional de l'arbitrage et j'ai trois messages à vous faire passer :

- 1) L'équipe qui va s'étoffer dans les semaines à venir, nous vous proposerons une organisation de cette équipe régionale qui interviendra aussi bien au niveau de la Ligue qu'au niveau des équipes.
- 2) Concernant la Commission Régionale de l'arbitrage, cette CRA, je tiens à remercier M. Michel BONNICHON qui a quitté ses fonctions en février dernier pour son implication et le travail pendant toutes ces années au sein de la CRA. Le relais est pris par M. Éric DANSULT que je remercie également d'avoir assuré l'intérim mais surtout pour avoir contribué à la mise en place d'une nouvelle équipe au sein de cette Commission. Cette nouvelle équipe vous sera proposée dans les semaines à venir, c'est une équipe jeune et expérimentée afin de redynamiser le projet de l'arbitrage au sein de la Ligue.
- 3) Deux incidents majeurs au sein de cette saison, ce qui a engendré la mise en place d'un groupe de travail sur ces incivilités. Lors de la première réunion de ce groupe de travail, il a été proposé au Comité de Direction des sanctions aggravées dans le cadre du respect du barème des sanctions des incivilités et/ou des incidents auprès des officiels

Le projet avance et d'autres mesures seront mises places et vous serons présentées.

Participation des Clubs à l'Assemblée Générale :

Après consultations des émargements :

⇒ **Le Quorum est atteint à 68 %**

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 OCTOBRE 2024

Procès-verbal paru officiellement le 16/12/2024 :

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 octobre 2024, VOTE :

POUR : 95,01 %

CONTRE : 4,99%

Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des clubs,
Mesdames, Messieurs,

Nous venons de passer une belle saison plus ou moins difficile pour certains d'entre vous. Riche et intense en émotion, tant pour les montées que sur les descentes, dont certaines se sont finalisées qu'à la dernière journée de championnat.

Fin de saison difficile pour les équipes qui jouaient le maintien avec le nombre important de descentes de National 3 (4 descentes) qui s'ajoutent aux descentes initialement prévues sur nos championnats Régionaux et Départementaux.

Je félicite toutes les équipes qui accèdent à une division supérieure et j'encourage les équipes qui descendent se remobilisent pour remonter au plus vite.

Les descentes font partie intégrante de nos compétitions, qui je vous le rappelle, ne sont pas des rencontres de Coupe du Monde.

Nous avons malheureusement eu à déplorer la perte d'un de nos clubs historiques, le Tours FC avec un liquidation judiciaire et la descente en N2 d'un autre club historique, La Berrichonne de Châteauroux.

OU son nos locomotives ? la Ligue du Centre est tombée bien bas footballistiquement et je le déplore.

Félicitations à tous les finalistes et vainqueurs de Coupe où nous avons eu de très belles rencontres avec un très bon état d'esprit et avec cette année, un temps superbe sur les 2 journées de Finales.

Tout au long de la saison, des opérations ont eu lieu, initiées par le service communication, événementiel et technique de la Ligue. Je vous propose de regarder le film de cette saison, les images parlent mieux qu'un long discours.

⇒ **(Projection de la vidéo)**

Merci au service communication pour ces belles images.

La licence à points

En plus des 2 très grosses agressions d'arbitres, cette saison nous avons, malheureusement, une hausse des incivilités et des cartons.



INCIVILITÉS

Tableau de comparaison cartons 2023-2024, 2024-2025

Saison		LIGUE	CHER	EURE-ET-LOIR	INDRE	INDRE-ET-LOIRE	LOIR-ET-CHER	LOIRET	TOTAL
2024/2025	JAUNES	7389	2604	3067	2925	3414	3645	3036	26080
	ROUGES	613	228	281	251	314	325	316	2328
2023/2024	JAUNES	7001	2405	2886	2473	3749	3475	3420	25409
	ROUGES	542	231	270	210	425	310	306	2294



INCIVILITÉS

RECAP DES INCIVILITES

MOTIFS	2024-2025		2023-2024	
	Envers Officiels	Entre joueurs Entraîneurs dirigeants	Envers Officiels	Entre joueurs Entraîneurs dirigeants
Comportement blessant, grossier, injurieux, intimidant ou obscène	208	378	165	425
Acte De Brutalite ou tentative de coups, coups, bousculade	13	322	12	265
Atteinte à la morale sportive, violation des statuts, actes frauduleux	0	34	1	46
Staff:tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers	10	20	6	25
Comportement discriminatoire	2	14	1	15
Crachat	2	6	1	6
TOTAL	235	774	186	782
TOTAL INCIVILITES	1 009		968	

Ceci est intolérable, malgré la mise en place d'actions fortes par le Comité de Direction de la Ligue (Licence à points, aggravation des sanctions disciplinaire, Bonus, etc...), rien n'y fait, toujours plus d'incivilités, souvent cautionnées par des dirigeants de clubs.

Ne baissons pas les bras, il faut que nous soyons tous solidaires afin d'exclure définitivement ces personnes de nos championnats, ces licenciés qui se croient tout permis sur et en dehors d'un terrain. Mais nous ne pourrons y arriver qu'avec votre aide, qu'avec votre concours.

Vous êtes, vous, Présidents et Dirigeants, les premiers à pouvoir traiter ces incivilités au sein de votre club, la Ligue est là pour vous seconder, vous assister et vous aider.

Pour une mise en place la saison prochaine, le Comité de Direction a voté l'aggravation des sanctions disciplinaire pour les agressions ou tentatives d'agressions d'officiels.

Le groupe de travail de la lutte contre les incivilités, que nous avons mis en place, travaille afin de lutter contre ce fléau et trouver d'autres opérations, certaines sont à l'étude (caméra piétons sur tous les arbitres, communications dans les clubs, etc ...). Si vous avez des idées nous sommes preneurs.



Dates importantes 2025 - 2026

Coupes :

Coupe de France: TP : 23 et 24 août 2025

1^{er} tour : 30 - 31 août 2025

Coupe du Centre-Val de Loire : 1^{er} tour : 13 et 14 septembre 2025

Finale Coupe Centre-Val de Loire : 2 mai 2025

Championnats :

N1 : 8 – 9 - 10 août 2025

N2 : 16 – 17 août 2025

N3 et R1 : 23 - 24 août 2025

R2 et R3 : 6 - 7 septembre 2025



Modification R1 2025 - 2026

ARTICLE 4

3 - En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux, il peut être procédé au remplacement de 5 joueurs au cours d'un match en trois séquences au maximum.

4 - Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match.

5 - Une zone technique doit être tracée suivant les normes réglementaires et un jeu de panneaux de remplacement de joueurs doit être mis à la disposition du délégué.

6 - L'affichage de la composition des équipes est obligatoire 1h avant le début de la rencontre



Modification R1 2025 - 2026

7 - Le Dossier d'Organisation du Match simplifié (DOM) doit être complété et renvoyé par l'équipe recevante à l'équipe visiteuse le mardi précédent la rencontre. L'équipe visiteuse doit compléter sa partie et le renvoyer à l'équipe recevante le jeudi précédent la rencontre. A la réception du DOM complet, l'équipe recevante doit OBLIGATOIREMENT le renvoyer au Délégué et à l'arbitre central le vendredi avant la rencontre.

Championnat R1

Dans un souci de préparer les équipes de R1 à une à une éventuelle montée en N3, le Comité de Direction a validé la modification suivante pour le Championnat R1 pour la saison 2025-2026

« ARTICLE 4

3 - En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux, il peut être procédé au remplacement de 5 joueurs au cours d'un match en trois séquences au maximum.

4 - Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match.

5 - Une zone technique doit être tracée suivant les normes réglementaires et un jeu de panneaux de remplacement de joueurs doit être mis à la disposition du délégué. »

6 – L'affichage de la composition des équipes est obligatoire 1h avant le début de la rencontre

7 – Le Dossier d'Organisation du Match simplifié (DOM) doit être complété et renvoyé par l'équipe recevant à l'équipe visiteuse le mardi précédent la rencontre. L'équipe visiteuse doit compléter sa partie et le renvoyer à l'équipe recevant le jeudi précédent la rencontre. A la réception du DOM complet, l'équipe recevant doit OBLIGATOIREMENT le renvoyer au Délégué et à l'arbitre central le vendredi avant la rencontre.

Concernant les montées/descentes de cette saison, vous les aurez avant le 30 juin, il faut attendre celles de la FFF pour faire les notes.

A la fin de la saison 2025-2026, il y aura 2 montées de R1 en N3, les montées de R2 et R3 restent inchangées.

Pour la saison 2026-2027, la R1 redevient à 12 au lieu de 14



STATUT DE L'ARBITRAGE

Article 41 - Nombre d'arbitres

.../...

Un arbitre amené à l'arbitrage par un club lors de la saison N, couvrira ce club à hauteur de 2 arbitres lors de la saison N+2, dès lors qu'il arbitrera le nombre de matchs requis.

L'exception prévue à l'article 34.2 ne peut être appliquée pour permettre l'application de la présente disposition.

Statut de l'arbitrage :

Un petit rappel sur l'Article 41 du statut de l'arbitrage applicable dès la saison 2024-2025

« Article 41 - Nombre d'arbitres

.../...

Un arbitre amené à l'arbitrage par un club lors de la saison N, couvrira ce club à hauteur de 2 arbitres lors de la saison N+2, dès lors qu'il arbitrera le nombre de matchs requis.

L'exception prévue à l'article 34.2 ne peut être appliquée pour permettre l'application de la présente disposition. »

Les récompenses et distinctions de la saison 2024-2025 seront remises lors d'une soirée de « Valorisation du Bénévolat » à la salle des fêtes de Meung sur Loire. Tous les récompensés recevront ou ont reçu une invitation personnelle.

Je pense avoir fait le tour des informations importantes pour la saison prochaine.

Un grand merci à tous les officiels, arbitres et délégués, qui officient souvent dans des conditions difficiles dues au comportement de certains joueurs, éducateurs, entraîneurs et publics.

Je remercie aussi tous les bénévoles qui sont sur les terrains la semaine et le week-end, ils sont les piliers de notre sport, de votre club, ne les oubliez pas dans vos demandes de récompenses ou distinctions.

Je remercie également tous les membres des Commissions de la Ligue, tous les salariés, qu'ils soient basés à Orléans, Châteauroux ou Tours, qu'ils soient services civiques, apprentis, techniciens ou administratifs, pour leur travail et leur disponibilité tout au long de la saison.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et surtout de vous retrouver tous en pleine forme la saison prochaine.

Merci.

Approbation du rapport moral, VOTE :

POUR : 95,87 %

CONTRE : 4,13 %

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026
M. Jacques BLANCHET, TRÉSORIER GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs Bonsoir,

Le budget 2025/2026 que je vais vous présenter, a été préparé par les équipes comptables et financières de la Ligue du Centre, que je remercie.

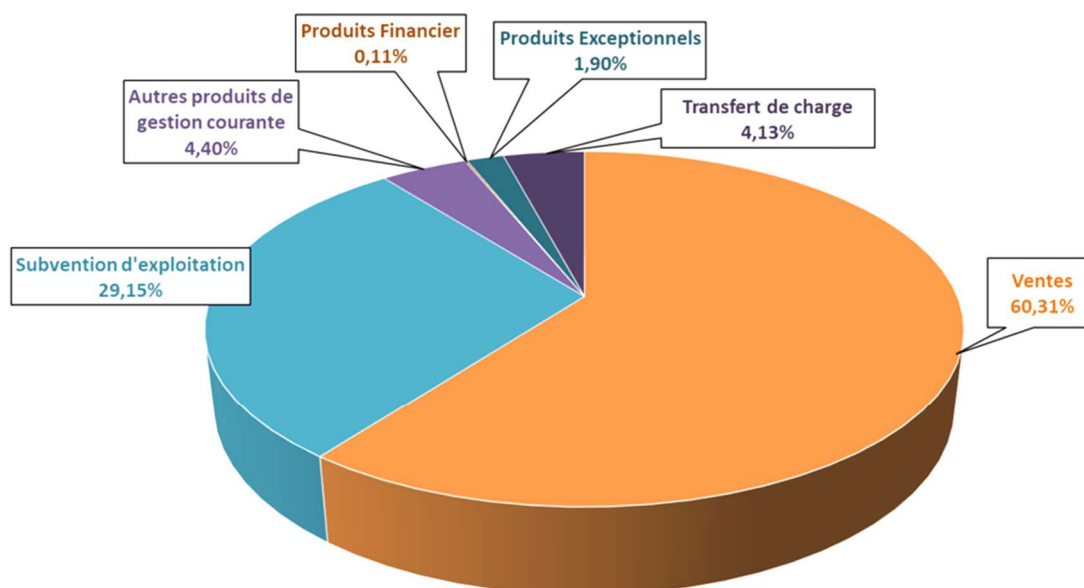
Il a été présenté et discuté en Commission Finances, une Commission que nous avons mise en place cette année, qui est constituée des représentants des districts, des instances, et des représentants de clubs le 29/04/2025 et qui a été validée par le Comité de Direction le 20/05/2025.

Nous allons vous présenter aujourd'hui une synthèse des produits et des charges et je vous préciserai les points clés qui constituent ce budget.

 Produits : 7 019 180 €	
	2025/2026
Licences et accessoires	2 644 341
Prestations de services	1 333 000
Produits des activités annexes	255 600
Subventions	2 046 000
Autres produits	309 000
Produits financiers	8 000
Quote-part sur investissement	78 239
Provisions risques et charges	55 000
Transfert de charges	290 000
Total produits	7 019 180



Produits : 7 019 180 €

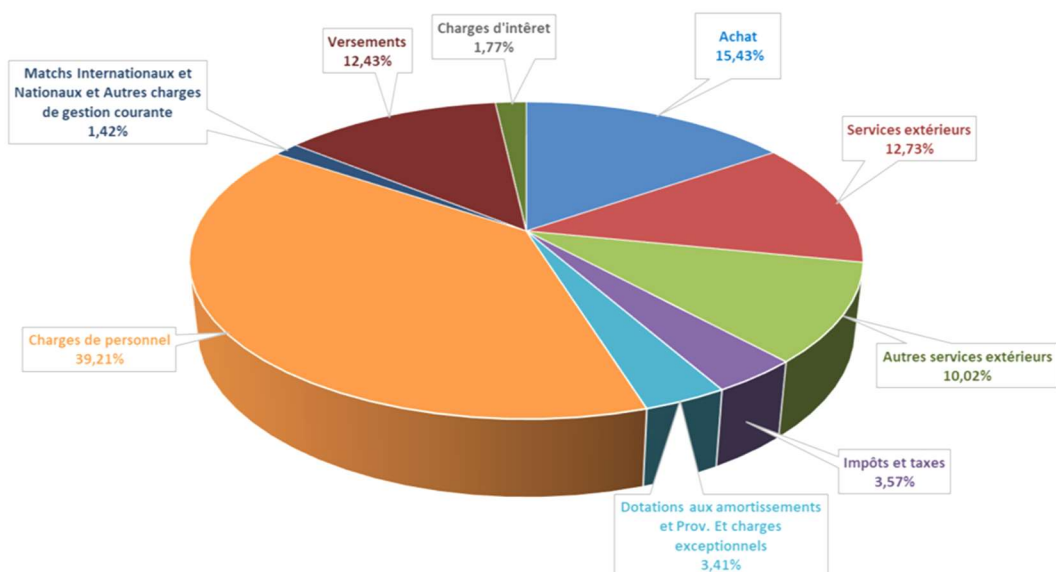


Charges : 6 836 774 €

	2025/2026
Achats licences et accessoires	318 000
Achats études et prestation de service	84 200
Assurance licences	350 000
Achats non stockés	302 600
Sous-traitance générale	372 000
Locations et charges locatives	330 500
Entretien et réparations	118 900
Assurances (véhicules, immobilier, responsabilités)	49 200
Personnel extérieur, Honoraires et publicité	200 360
Frais de déplacement et divers	419 500
Frais postaux, bancaires et cotisations FFF	65 400
Impôts et Taxes	244 314
Charges de Personnel	1 862 000
Charges sociales/prévoyances/autres	818 500
Matches Internationaux et Nationaux	70 000
Versements Districts	850 000
Autres charges Gestion courante	27 100
Charges d'intérêts	121 200
Dotations aux Amortis. et Prov. et charges ex.	233 000
Total charges	6 836 774



Charges : 6 836 774 €



Budget prévisionnel 2025/2026

Résultat net : 182 406 €

Adoption du budget prévisionnel 2025/2026, VOTE :

POUR : 86,19 %

CONTRE : 13,81 %



Modifications Réglementaires

Règlements Intérieur de la Ligue

- **Section 3 – Les principales Commissions Régionales**
Article 24 – Commission Régionale d'Appel

→ **Motifs :** Rationaliser l'organisation et la gestion des réunions des commissions régionales d'appel en les regroupant tout en maintenant le principe d'indépendance des décisions prises.

Origine : Pôle « Affaires générales / juridictions sportives »

Avis de la C.R.S.R. : Défavorable - La Commission estime nécessaire de dissocier l'examen, en appel, des dossier réglementaires et disciplinaires. La Commission propose en revanche que la composition de la CRAG soit modifiée

Avis du Comité de Direction : Favorable

Date d'effet : Saison 2025-2026

Adoption des modifications réglementaires : Règlement intérieur – Article 24 Commission Régionale d'Appel, VOTE :

POUR : 92,80 %

CONTRE : 7,20 %



Modifications Réglementaires

Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts

• Intempéries - Article 15

→ **Motifs** : Laisser à chaque organe le soin de fixer les conditions de traitement des situations d'indisponibilité d'un terrain pour cause d'intempéries en prenant en considération les spécificités propres à chaque compétition.

Origine : Pôle « Affaires générales / juridictions sportives »

Avis de la C.R.S.R. : **Favorable** - La Commission propose que les dispositions de l'article 15 soient maintenues à titre transitoire pour les compétitions départementales de la saison 2025/2026. [...] La modification proposée s'appliquerait donc uniquement, pour la saison 2025/2026, aux compétitions régionales.

Avis du Comité de Direction : **Favorable**, dans les conditions suggérées par la CRSR

Date d'effet : Saison 2025-2026

Adoption des modifications réglementaires : Règlement Généraux de la Ligue et de ses districts
Intempéries – Article 15, VOTE :

POUR : 96,68 %

CONTRE : 3,32 %



Modifications Réglementaires

Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts

• Accessions et Descentes - Article 17

→ **Motifs :** Le texte actuel est plus contraignant pour les clubs de D1 en situation d'accession au championnat R3, que pour les clubs de R3 eux-mêmes. La modification proposée permettrait une application des obligations plus cohérente, sans pénaliser d'entrée les clubs de D1 en situation irrégulière avec ces obligations d'équipes de jeunes.

Origine : Comité de Direction du District du Loiret

Avis de la C.R.S.R. : **Favorable** - à la condition qu'il soit ajouté au texte une condition visant à comptabiliser, le cas échéant, la situation d'infraction d'un club de Départemental 1 accédant en Régional 3.

Avis du Comité de Direction : **Défavorable**

Date d'effet : Saison 2025-2026

Adoption des modifications réglementaires : Règlement Généraux de la Ligue et de ses districts

Accessions et Descentes – Article 17, VOTE :

POUR : 5 %

CONTRE : 95 %



Modifications Réglementaires

Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts

- **Participation aux matchs - Article 19**

→ **Motifs** : Préciser le cas de la dernière série du District dans le cadre de la restriction de participation

Origine : Comité de Direction du District d'Indre-et-Loire

Avis de la C.R.S.R. : **Favorable**

Avis du Comité de Direction : **Favorable**

Date d'effet : Saison 2025-2026

Adoption des modifications réglementaires : Règlement Généraux de la Ligue et de ses
Participation aux matchs – Article 19, VOTE :

POUR : 96,03 %

CONTRE : 3,97 %



Modifications Réglementaires

Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts

- **Participation aux matchs - Article 21**

→ **Motifs** : Modifier le règlement afin de prendre en compte la proposition de modification du Règlement des Championnats Senior de Ligue formulée par le secrétariat général concernant le championnat Senior R1

Origine : Pôle « Affaires générales et juridictions sportives »

Avis de la C.R.S.R. : **Favorable**

Date d'effet : Saison 2025-2026

Adoption des modifications réglementaires : Règlement Généraux de la Ligue et de ses
Participation aux matchs – Article 21, VOTE :

POUR : 92,28 %

CONTRE : 7,72 %

Présentation de l'avancement du projet « Petite Mérie »

Antonio TEIXEIRA et
Jacques BLANCHET



N°6



Rappel des principales étapes du projet

- **AG du 5 Avril 2024** : validation du projet
- **31 juillet 2024** : dépôt du permis de construire, actualisé régulièrement en fonction des résultats des études et des modifications apportées
→ objectif = PC définitif en juillet 2025
- **20 décembre 2024** : acquisition du site immobilier auprès d'ORANGE
- **5 mai 2025** : lancement des études environnementales
- **23 mai 2025** : validation du projet par le COMEX de la FFF



Planning prévisionnel de la phase 1 (Pôles Espoirs + terrains)

- Impacté par les 1ers résultats des études environnementales révélant la présence de 2 espèces floristiques rares (Trèfle Aggloméré et Luzerne de Gérard)
- Consultation des entreprises : Juin à septembre 2025
- Dépôt et instruction du dossier dans le cadre de la loi sur l'eau juin à décembre 2025
- Début des travaux : au plus tôt mi-Décembre 2025
- Réception des bâtiments : au plus tôt février 2027 (14 mois de travaux)



Planning prévisionnel de la phase 1 (Pôles Espoirs + terrains)

Au final, le **site de la Petite Mérie** sera opérationnel pour l'accueil des Pôles Espoirs lors de la saison 2027-2028.

Dans la mesure où le bail du CTR de Châteauroux expire le 31 décembre 2026, la **saison 2026-2027** des pôles se fera **en partenariat avec des structures de l'agglomération d'Orléans** (permettant de disposer de terrains d'une part et d'hébergement d'autre part).



Point financier

BUDGET INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS

PHASE 1 : Pôles Espoirs et terrains - LA PETITE MERIE

EMPLOIS (en K€)		RESSOURCES (en K€)		
TERRAIN (Frais acquisitions inclus)	1 438			
DEMOLITION	120	AUTOFINANCEMENT (déjà réalisé 1.620 K€)	1 638	18%
VRD PAYSAGES	420			
CONSTRUCTION Pôles + Hébergement + Restauration	4 620	EMPRUNT	5 000	54%
MOE	720			
MOBILIER ET MATERIEL	300	AIDES et SUBVENTIONS	2 600	28%
MISE EN ETAT DES TERRAINS	1 400			
IMPREVUS	220			
TOTAL EMPLOIS	9 238	TOTAL RESSOURCES	9 238	100%

Intervention de l'Equipe Technique Régionale



N°7



Intervention Equipe Technique Régionale



PROJET
CLUB

1

Principes d'évolution



LABELS
(critères)



PROJETS
FORMATES

À CHAQUE
CLUB



SON PROJET



Intervention AG Ligue CVL – vendredi 13 juin 2025



Intervention Equipe Technique Régionale



PROJET
CLUB

1

Principes d'évolution



3 000
CLUBS
concernés



LA
MAJORITE
DES CLUBS
concernés



Intervention AG Ligue CVL – vendredi 13 juin 2025



Intervention Equipe Technique Régionale



PROJET
CLUB

1

Principes d'évolution



Associatif

Sportif

Educatif

Encadre-
ment



Vie associative

Vie sportive



Intervention AG Ligue CVL – vendredi 13 juin 2025



Intervention Equipe Technique Régionale



PROJET
CLUB

1

Principes d'évolution



Outil informatique
dédié à la
labellisation



Outil informatique
dédié à la
conception de
projet



Intervention AG Ligue CVL – vendredi 13 juin 2025



Intervention Equipe Technique Régionale



PROJET
CLUB

1

Principes d'évolution



3 LABELS
JEUNES
FEMININES
FUTSAL

1 LABEL
CLUB
unique



Intervention AG Ligue CVL – vendredi 13 juin 2025



Intervention Equipe Technique Régionale

PROJET CLUB



Intervention AG Ligue CVL – vendredi 13 juin 2025



Intervention Equipe Technique Régionale

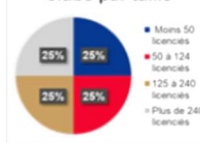
PHASE NATIONALE TESTS



DEPLOIEMENT



Répartition des clubs par taille



Ligue volontaire
TESTER UNIQUEMENT L'OUTIL

8 clubs

- 2 clubs G N2/N3
- 4 clubs R
- 3 clubs Futsal (N-R)

District pilote
EURE-ET-LOIR

- 12 à 15 clubs (dont 50% non labellisés)
- 4 tranches de licenciés représentées,
- Différents types de clubs

Districts volontaires
18 / 36 / 37 / 41 / 45
TESTER UNIQUEMENT L'OUTIL

4 clubs (dont deux non labellisés)

- 4 tranches de licenciés représentées
- Différents types de clubs



Intervention Equipe Technique Régionale

Les Clubs et les Labels :



Intervention Equipe Technique Régionale

FORMATION CDSSA
CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE
TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE DE NIVEAU 5
DE SEPTEMBRE 2025 À DÉCEMBRE 2026

LES CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- Être étudiant, salarié, demandeur d'emploi ou en reconversion
- Être titulaire d'un Bac ou d'un diplôme équivalent (niv. 4)
- Être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent
- Être en possession d'une carte d'identité valide
- Justifier d'un an d'expérience dans une association sportive

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

FORMER AU DÉVELOPPEMENT, À LA GESTION ET À LA STRUCTURATION DES ORGANISATIONS SPORTIVES ET ASSOCIATIVES À TRAVERS 4 BLOCS :

- Accompagner un projet de développement associatif (Bloc 1)
- Gérer l'administration, les ressources humaines et les finances d'une structure (Bloc 2)
- Organiser et coordonner les activités sportives et leurs équipements (Bloc 3)
- Concevoir et mettre en place des événements sportifs ponctuels (Bloc 4)



Intervention Equipe Technique Régionale

Contexte actuel: une nécessaire évolution

Des attentes fédérales

• Vision et enjeux FFF/DTN

- Le club de demain
- L'éducateur de demain
- Le joueur de demain

Des injonctions

• France Compétences

- Employabilité

• Etat

- Sécurité + Ethique et intégrité + RSE-RSO

Des tendances sociétales

(source INJEP)

• Baromètre des pratiques sportives

- 6 personnes sur 10 déclarent s'entraîner sans entraîneur formé
- 1/4 des sportifs s'entraînent à domicile

Des besoins non couverts

• Observatoire des métiers

- Educateur/Développeur
- Educateur des Footballs et de tous les publics



Intervention Equipe Technique Régionale

DEUX PARCOURS DISTINCTS

Orienter le projet de l'éducateur en lien avec le projet du club

Formations Bénévoles

« Je veux monter en compétences et/ou répondre au statut des éducateurs »

- Diplômes Fédéraux
 - Responsable Ecole de Football
 - Coach jeunes
 - Coach seniors
- Attestations fédérales et Certificats Fédéraux d'initiateurs

« Je veux en faire mon métier »

- BMF
- BEF
- DESJEPS
-
- Valorisation : Statut des Educateurs

Formations Professionnelles



La Nouvelle Filière de Formation

1 Equipe = 1 éducateur



LA FILIÈRE DE FORMATION DES ÉDUCATEURS ÉVOLUE !

2 PARCOURS POSSIBLES

CHOISISSEZ LE PARCOURS QUI VOUS CONVIENT !

Toutes les infos sur



DE MULTIPLES
FORMATIONS
des 16 ans

POUR RENCARDER
TOUS PUBLICS



DES CONTENUS
DIVERSIFIÉS



Développez et perfectionnez vos compétences sans en faire votre métier

PARCOURS BÉNÉVOLE

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

Éthique et intégrité	Foot en marchant
Pratique féminine	FOOT5
Handi-foot	Futnet
Foot Adapté	Fit-Foot
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe
Golf-Foot	Futsal

CERTIFICATS FÉDÉRAUX
INITIATEURS (CFI)

Seniors
U14-U19
U10-U13
U6-U9
Projet Club

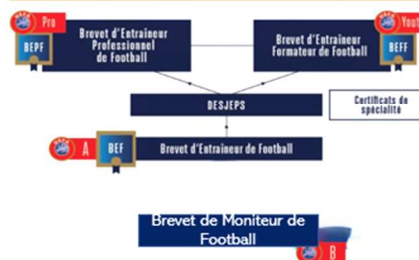
Beach Soccer
Gardien de But
Préparateur Physique
Futsal

DIPLÔMES
FÉDÉRAUX (DF)

Responsable École de Football
Coach Jeunes
Coach Seniors

Devenez éducateur.trice ou entraîneur.re et faites-en votre métier

PARCOURS PROFESSIONNEL



DE 8 À 161 H de formations indépendantes et complémentaires

- En formation continue
- En apprentissage
- Par Validation des Acquis de l'Expérience

Vous êtes déjà diplômés ? Des équivalences existent.

Plus d'infos sur fff.fr/educateurs-entraîneurs



La Nouvelle Filière de Formation

PARCOURS BÉNÉVOLE



ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

8h

Éthique et intégrité	Foot en marchant
Pratique féminine	FOOT5
Handi-foot	Futnet
Foot Adapté	Fit-Foot
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe
Golf-Foot	Futsal

CERTIFICATS FÉDÉRAUX
INITIATEURS (CFI)

24h

32h

Seniors	Beach Soccer
U14-U19	Gardien de But
U10-U13	Préparateur Physique
U6-U9	Futsal
Projet Club	

DIPLÔMES
FÉDÉRAUX (DF)

Responsable École de Football
161h30

Coach Jeunes
116h00

Coach Seniors
108h30

Intervention Abdoul ABDALLAH

Co-Président
CROS Centre-Val de Loire



Bonjour à toutes et à tous,

Je suis intervenu la dernière fois en tant que Vice-président, et là aujourd'hui en tant que Président, la Ligue de football, vous faites partie des structures dans lesquelles je souhaite m'investir.

Nous avons décidé au sein de notre Conseil d'Administration, d'être plus proche des Ligues et pour cela, chaque élu du Conseil d'Administration du Comité Régional a la responsabilité d'être référent d'au moins 2 Ligues, je serai votre référent pour la Ligue Centre-Val de Loire.

J'ai un seul message à faire passer, c'est : continuez à vous appuyer sur nous, nous serons là comme nous l'avons toujours été sur différents sujets sur lesquels nous pouvons continuer à travailler ensemble, notamment, il y a la partie accompagnement contre les violences, le sexisme, les discriminations, les incivilités, vous avez mis en place un groupe de travail, et je souhaiterai que l'on se mette en collaboration afin de voir comment nous pourrions coopérer ensemble car ces sujets ne concernent pas que le football, malheureusement, cela concerne tous les sports.

Si nous allons un peu plus loin, c'est toute la société qui se radicalise et qui est violente, donc nous avons aussi notre part de responsabilité et il est vrai qu'un sport comme le vôtre est sous les médias, vous avez la plus grande population qui pratique votre discipline, on vous regarde très souvent et vous êtes un exemple.

Vous pouvez vous appuyer sur nos équipes pour vous accompagner avec des dispositions comme CAP'Asso ou comme l'ANS Emploi.

Je voulais aussi revenir sur ce super projet « La Petit Mérie », j'ai vu le projet, et j'ai hâte de voir le résultat. Il est vrai que vous pouvez compter sur nous, un projet bien pensé et éco-responsable. Je m'investirai personnellement dans l'aboutissement de ce projet et je vous félicite, bravo à tous.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues et Amis,

Nous voici parvenus maintenant au terme de notre Assemblée d'été 2025.

Je salue la qualité, la richesse et la tenue des présentations et discussions auxquelles il nous a été donné d'assister. J'espère que, dans le respect de l'ordre du jour, chacun aura pu s'exprimer.

Je tiens aussi à remercier les salariés de la Ligue, les membres de Commissions et le Comité Directeur qui s'investissent et remplissent leur rôle d'élu par leur engagement total auprès de vous et dans la préparation et la réussite de notre AG. Ce travail mérite d'être salué.

Je remerciais l'ensemble des Collectivités, des Partenaires Institutionnels ainsi que nos Partenaires privés pour leur aides matériels ou financières qui permettent de réussir l'ensemble de nos projets.

Nous souhaitons aussi une bonne préparation à l'ensemble de nos Clubs Nationaux et Régionaux qu'ils soient féminins ou masculins et qu'ils aient une saison moins compliquée que celle que nous venons de terminer.

Je suis certain que notre Ligue sera bien représentée.

Merci pour votre patiente écoute, pour votre engagement dans notre passion et surtout je vous souhaite de bonnes vacances, ressourcez-vous auprès de ceux qui vous sont chers car le temps passe très vite.

Maintenant il est temps d'aller prendre ensemble le verre de l'amitié et se restaurer avant de prendre la route.

**Le Président de la Ligue,
séance,**

Antonio TEIXEIRA



Le Secrétaire de

Patrick BASTGEN



Publié le 03/09/2025